

FRANÇOIS PATRIAT

Investiture : quels procédés ?

Le mot « investiture » a-t-il aujourd'hui une véritable signification ?

Il n'a déjà plus aucune assise juridique. Le temps n'est plus où un président de Conseil allait chercher son investiture devant l'Assemblée Nationale pour gouverner comme sous la IV^e République. La procédure a été tout simplement rayée de notre système politique depuis 1958.

Peut-on également, aujourd'hui, parler d'investiture pour un candidat qui se présente aux élections ? Des élections évidemment autres que l'élection présidentielle pour laquelle le mot pourrait revêtir le caractère de parrainage, au regard des 500 signatures qui sont exigées pour se présenter ? En fait, dans la pratique, les candidats diront plus aisément avoir été désignés par les militants ou par leur formation politique. Le mot « investiture » se lira dans la presse, s'entendra au hasard des médias ou des conversations quand les intéressés souhaiteront lui donner un caractère plus solennel. Mais, parce qu'il lui est préféré le mot « désignation », c'est à ce terme que je me référerai.

FAIRE D'ABORD ACTE DE CANDIDATURE
POUR OBTENIR LA DÉSIGNATION

Avant d'appréhender les procédures de la désignation, il semble nécessaire de resituer ce qu'est un candidat à une fonction élective. Avant toute chose, on ne s'improvise pas candidat à la veille d'une

échéance électorale. Si se trouver porteur d'un mandat semble relever après coup d'un véritable hasard, se proposer aux suffrages de ses concitoyens s'inscrit dans une véritable trajectoire.

Pour ma part, puisqu'il m'est demandé de faire état de mon cas personnel, je suis issu d'un milieu où le débat politique a toujours émaillé notre quotidien familial. Je me souviens de ces dimanches midi où l'on imposait aux sept enfants que nous étions un silence draconien pour écouter sur Radio Luxembourg les commentaires politiques de la journaliste Geneviève Tabouis. Et il me plaît à dire que j'ai été en fait congénitalement ancré dans la politique. De par mon père qui, en tant que maire et président de la Chambre d'Agriculture de Côte-d'Or m'a fait baigner dans les pouvoirs locaux, et appris qu'il faut agir sur l'événement plutôt que le subir. De par ma mère qui, catholique convaincue, m'enseignait qu'on ne peut pas ne pas œuvrer pour la charité tous les jours. Je me souviens qu'elle pratiquait quotidiennement le principe de la table ouverte. Il n'était pas rare que nous soyons plus de 15 à table. Membres de la famille, nécessaires, gens de passage, étrangers de toute couleur et de toute nationalité rencontrés au hasard de son activité paroissiale, les assiettes se rajoutaient toujours et les repas devenaient des lieux privilégiés où s'échangeaient les idées. Des idées qui, pour ma part, s'imposèrent en termes d'altruisme, de générosité, d'égalité, d'équité. Faute de m'avoir transmis sa foi, ma mère m'aura néanmoins imprégné des vieux principes judéo-chrétiens qui se traduisirent pour moi par ce besoin d'aller au-devant des gens pour comprendre leurs difficultés et par cette évidence : « Comment mieux s'occuper des autres autrement qu'en s'occupant de ce qui les entoure ? »

L'influence familiale suffit-elle à faire germer de la graine de candidat ? D'autres pourront peut-être répondre. En ce qui me concerne, le cheminement ne s'arrêta pas là et je puis dire que je ne connus pas, sur cette route, de rupture. Je fis Bac Philo, un lycée à Semur-en-Auxois qui accueillait bon nombre d'étudiants étrangers. Nous étions majoritaires à lire le journal *Le Monde* et donc à nous soucier du débat politique. Je fis Sciences physiques - Chimie naturelle. Ce fut tout naturellement que je rejoignis le syndicat étudiant UNEF. « Pourquoi ? » me demanda-t-on un jour. J'avoue ne toujours pas comprendre la question. Comment, en effet, ne pas comprendre que pour obtenir une meilleure accessibilité des sites universitaires, une meilleure amélioration de la nourriture des resto-U et bien d'autres revendications, il faut en passer par une action militante et qu'il n'y a peut-être pas d'autres choix que d'être du côté de ceux qui négocient plutôt que de ceux qui attendent ?

En 1963, j'ai 20 ans. Je rentre à Maisons-Alfort. Major de ma promotion pendant quatre ans, je suis, à ce titre, son interlocuteur direct auprès des professeurs et de l'administration. J'y apprendrai les règles difficiles du dialogue entre, parfois, des inconciliables. Hors école vétérinaire, mes amis sont militants au PSU.

En 1968, je suis toujours étudiant. Autant dire que je me suis complètement reconnu et identifié dans le bouillonnement des idées et le discours. J'étais tous les soirs à la Sorbonne. Nous refaisions le monde, nous voulions tout faire. Tout a été écrit sur cette période. Je ne m'étendrai pas. Elle fut totalement mienne. J'y puisais une réalité à mes idées d'humanisme, d'égalitarisme, de pluralisme, de liberté d'expression et j'adhérais complètement au terme d'autogestion.

Étais-je pour autant prêt à être un candidat ? Pas véritablement. Je refusais d'intégrer une structure politique, le Congrès d'Epinay m'avait laissé de marbre. Il ne s'agissait pour moi que d'une recomposition sur les ruines de la SFIO à laquelle je ne croyais pas.

En 1969, après un service militaire où je fus dégradé pour avoir hissé dans la cour le drapeau noir, je quitte Paris pour battre la campagne, mais ce n'est qu'en tant que vétérinaire.

J'avais les cheveux longs, je roulais en Alpine et je provoquais les agriculteurs qui me faisaient appel. Je restais très imprégné de discours politique. Un ami me rappelait récemment que pendant les campagnes de prophylaxie, quand il fallait vacciner plus de 1 000 bovins par jour, je piquais les bêtes une à une en leur disant : « A voté. » Je me souviens avoir accouché des vaches sans me départir d'une obstination à rallier les propriétaires aux idées de gauche. Je débattais dans les granges. Je leur parlais d'autogestion, d'Europe, ils me parlaient de ressources, de traitements, d'hectares. Je leur disais qu'ils étaient inconsciemment pour et consciemment contre. Ils me répondaient pragmatisme.

Convaincre. Mon militantisme était là, inaltérable, toujours imprégné de notions de révolution permanente et alimenté par les discours de Michel Rocard, dont l'audience dépassait largement les scores que les sondages lui attribuaient.

J'allais aux réunions politiques locales, j'intervenais toujours, mais n'adhérais toujours à rien même si j'étais plutôt sollicité par la formation qui était implantée dans le secteur : le MRG.

1974. C'est l'année de l'élection présidentielle. Est-il raisonnable d'écrire que j'ai pleuré à l'annonce de la défaite de François Mitterrand ? L'émotion fut forte, mais décisive. Il fallait là que je franchisse un pas et que je me convainque moi-même que seul on ne

peut pas bouger les choses. Ma décision était effectivement prise. J'étais prêt pour que le discours politique se transforme en combat, même électoral. Les coups, les éleveurs m'avaient appris à les recevoir. Et j'avais réglé deux problèmes essentiels à mes yeux pour définir l'aptitude à être candidat. Déjà militant au service d'une idéologie, j'allais maintenant agir pour concrétiser mes idées, et surtout j'étais prêt à prendre sur mon temps personnel pour y réussir.

Je devais adhérer au Parti socialiste en 1975. Derrière Michel Rocard.

DE L'AUTODÉSIGNATION A LA CANDIDATURE SAUVAGE

En 1976, le canton de Pouilly-en-Auxois, ancré à droite, est renouvelable. Je me vois contraint de me présenter, parce que le candidat MRG que je souhaitais soutenir avait décliné sa participation et que le MRG s'orientait vers le soutien du candidat UDF, maire du chef-lieu de canton. J'ai donc demandé à la fédération socialiste de Côte-d'Or de me laisser le champ libre. Parler de candidats, c'est aussi parler de la difficulté à trouver des candidats, surtout en milieu rural. L'accord du PS fut aisé. Il n'y avait pas d'implantation socialiste dans le secteur. Je me trouvais donc en quelque sorte quasi autodésigné. Une procédure que le scrutin majoritaire n'est pas le seul à permettre. Il suffit de se souvenir, lors des dernières élections régionales, de ce candidat qui s'est présenté dans les Côtes-d'Armor sur le thème « Votez blanc » pour légitimer son souhait de voir les abstentions prises en considération dans le décompte des voix. Le 22 mars au soir, il était élu.

En 1976 donc, il y eut 6 candidats, 3 à droite, 1 MRG, 1 communiste, et moi-même sous la bannière du « Poing et de la Rose ». Je fis une campagne solitaire et très personnelle sur les thèmes qui furent développés en 1981. Au premier tour, j'arrivais en tête de tous les candidats, avec 200 voix d'avance, mais, sur le papier, le total gauche ne faisait que 45 %. Comme d'habitude en somme. Je souffrais d'un handicap. Tous les maires m'étaient opposés. Mais j'avais pour moi ma jeunesse contre un candidat vieillissant. Je fus élu au 2^e tour avec 55 % des voix. Pour citer Jules Renard, la joie d'avoir gagné fut « trop brusque, diffuse, désagréable » mais « comment le lendemain, ne pas se croire le plus sage des hommes » ? J'allais enfin travailler pour ce canton auquel je m'étais attaché. Le lendemain aussi, je créais ma section, cinq amis vinrent me rejoindre. Jusqu'en 1981, nous ne dépasserons guère le

chiffre, ma méfiance des structures m'ayant toujours conduit à ne pousser personne à adhérer.

Etre élu, c'est aussi rechercher l'efficacité politique. Les élections municipales de 1977 devaient me donner l'occasion de ma toute neuve ambition. Comme à mon habitude, j'ai déposé ma candidature isolée pour siéger à la mairie de Pouilly-en-Auxois. Dans les petites communes, la procédure est possible.

Je fus élu mais simple conseiller municipal et sans aucune délégation. Ma frustration fut grande. En milieu rural, les décisions qui engagent l'avenir se prennent aujourd'hui dans les syndicats intercommunaux. Je voulais rejoindre le SIVOM de Pouilly-en-Auxois dans lequel la municipalité UDF de Pouilly ne voulait évidemment pas m'envoyer. Là, ma candidature fut tout à fait sauvage.

Les communes adhérentes à un établissement public intercommunal peuvent désigner qui elles souhaitent pour les représenter. Je trouvais appui auprès d'une petite commune de 93 habitants. Rouvres-sur-Meilly me délégua au SIVOM. Membre du syndicat, je présentais ma candidature à la présidence. Je fus élu à trois voix d'avance. Essentiellement parce que les petites communes votent souvent contre le président quand celui-ci, qui de surcroît au SIVOM devenait âgé, représente le chef-lieu du canton.

Les scrutins, pendant cette période, s'accéléchèrent. Les Français votaient tous les ans.

1978, viennent les législatives.

L'arrondissement était détenu par le MRG avec Pierre Charles. Il avait battu le ministre giscardien Jean-Philippe Lecat au cours d'une partielle. Le Parti socialiste et moi-même faisons campagne pour lui. Mais alors que le contexte est incertain mais pas trop défavorable, Jean-Philippe Lecat l'emporte à nouveau par 55 % contre 45 %.

Arrive 1979 avec le renouvellement pour moitié des cantons. La Côte-d'Or bascule à gauche. La présidence de la commission des affaires économiques au conseil général m'est confiée, ce qui me donne le rayonnement départemental qui me faisait défaut.

Septembre 1980, c'est l'effervescence de l'élection présidentielle qui se profile. Les sénatoriales sont le test que nous attendons. Le PS me demande d'être suppléant derrière un candidat socialiste. On me propose de suivre le président du conseil général du département. Je préfère faire équipe avec un homme de terrain, l'agriculteur M. Roger Rémond.

Nous faisons une campagne épuisante. Nous parcourons les 707 communes du département. Alors que nous étions sûrs de

remporter au moins un siège, nous nous prenons ce qu'il convient d'appeler une « gamelle monumentale ». Nous étions loin de prévoir, à six mois de l'élection de 1981, le raz de marée qui allait suivre.

10 mai 1981, notre joie est immense, intense, non racontable. Aussitôt la dissolution de l'Assemblée nationale, Pierre Charles me fait savoir que ses rapports amicaux avec François Mitterrand font de lui le candidat légitime de l'arrondissement. Je lui réponds que je me plierai à la volonté des militants. Je suis sollicité par toutes les sections. Une véritable mobilisation se fait sur le nom de Daniel Freitag et sur le mien. Et une obsession. Parce qu'il avait perdu en 1978, Pierre Charles était perçu comme un *looser*. Le siège devait revenir au PS et non au MRG, encore moins à la droite. Moi, je retrouvais l'excitation des années 1968, avec cette différence enivrante. On m'avait confié un rôle essentiel à jouer.

Et toutes les sections se réunissent. Et votent à 90 % que le candidat sera socialiste. Et toutes les sections votent pour désigner le candidat, avec ce principe : le premier sorti des urnes sera titulaire, le second suppléant. Dans un rapport 60 %/40 %, je devins le candidat officiel du PS de Côte-d'Or. Que nous ayons été capables d'un tel acte de démocratie nous exalta davantage. Mais nous étions démocrates... en vase clos. Nous apprenons que Paris a décidé que l'arrondissement de Beaune était réservé au MRG. Deux légitimités se sont alors dégagées. La légitimité nationale et la légitimité du terrain. Le bureau de la fédération départementale vote à son tour. Et à une voix d'avance il décide d'entrer en dissidence. Le PS local présentera son équipe contre l'avis national. Et ce, en parallèle au MRG.

L'enthousiasme qui anima notre campagne fut total, dût-il être régulièrement froissé par les déclarations nationales selon lesquelles Jean Giovanelli et François Patriat s'étaient mis hors parti pour non-respect des accords nationaux. Les militants m'entretenaient dans l'illusion qu'il ne s'agissait que de discours sans aucune incidence. Et puis, je pensais à quelqu'un et à une équipe quelque part dans le Morbihan, qui croyaient eux aussi que la désignation démocratique du terrain prévalait sur la décision unilatérale du parti.

Daniel et moi formions une équipe extraordinaire. Nous avions l'insolence de nos 35 ans. Nous avions réponse à tout, et déclamions en cœur des formules toutes prêtes quand on nous répétait le sempiternel « mais dans les roses, il y a aussi les épines ». Les militants me portaient, me prenaient le matin, me couchaient le soir, je ne

m'appartenais plus, j'étais littéralement galvanisé. Je n'étais invité nulle part, nous nous imposions partout.

Un soir, les jeunes socioprofessionnels et les viticulteurs du département invitent les candidats à débattre de l'office des vins et des offices fonciers cantonaux, le grand sujet de l'époque. Pas de place pour moi à la tribune, où je ne suis pas convié. Le débat est, dans tous les sens du terme, entre Pierre Charles et Jean-Philippe Lecat. Je m'assois dans la salle. Questions sur les grands choix de société. Réponses manichéennes. J'écoute. La parole est donnée au public. Je me lève et interpelle les organisateurs. « Je ne vois pas à quoi sert ce débat, puisque celui qui sera élu ici, c'est moi ! » Stupéfaction à la tribune, hilarité dans la salle, et les amis au fond qui scandaient : « Vas-y Fanfan. » Le culot que me donnaient les 250 personnes qui me soutenaient était insensé.

Je n'étais pas connu sur Beaune. Avec une vieille voiture toute déginguée, des militants tournèrent pendant cinq jours et cinq nuits dans les rues de la ville avec un haut-parleur qui, à tue-tête, déversait des « Votez Patriat ». Moi, je continuais à travailler, et n'hésitais pas, après quelques césariennes, à badigeonner les vaches de « Votez Fanfan » avec l'équivalent du mercurochrome en médecine vétérinaire. Ce qui donnait, somme toute, une allure plutôt colorée et gaie au bétail dans les prés.

La campagne était dure. Pierre Charles faisait la sienne en me présentant « comme un jeune chien qui court après le gibier sans aucune chance de le rattraper ». Jean-Philippe Lecat raillait nos divisions. Paris menaçait toujours. Et cette arrivée à la mairie de Vosne-Romanée, avec Mme le Maire qui m'arrête et me dit : « Mais enfin ! Rentrez chez vous M. Patriat », me faisant comprendre que je ne représentais rien. Découragement, mais les militants sont là, qui vous tiennent, vous soutiennent et vous font repartir. Notre frénésie restait malgré tout inébranlable, et l'attention que les médias nous témoignaient nous dopait davantage encore.

Tombent les résultats du 1^{er} tour. Lecat 45 %, Patriat 24 %, Charles 22 %, PC 5 %, les divers emportant le reste. L'ivresse de notre victoire fut réelle, convaincus que la discipline républicaine donnant la prime au premier arrivé pour se présenter au deuxième tour devait jouer. Mais, le lendemain, l'appareil national me confirme qu'il faut que je me retire au profit du candidat désigné par le parti. Pierre Charles revendique aussi que je me retire. Et arrive ce que j'appelle la « journée des dupes ». Tout le monde dit qu'il dépose sa candidature. Nous le disons. Pierre Charles et son équipe le disent. Or, nous savons tous que si nous sommes deux candidats

de gauche pour le deuxième tour, nos chances de gagner l'arrondissement sont perdues. Nous déposons la nôtre dès le lundi soir. Et nous attendons. Nous voulons savoir. Si Pierre Charles dépose sa candidature, je retire immédiatement la mienne. Gagner l'arrondissement. L'objectif, notre obsession. Toute la journée du mardi qui suivra, le MRG multipliera les déclarations confirmant la candidature du candidat officiel. Laisser courir la nôtre était un pari fou, beaucoup trop risqué. Nous voulions savoir. Que voulait faire exactement Pierre Charles ? Et de 16 heures à minuit, coup de théâtre, Pierre Charles disparaît. Injoignable. Il faudra attendre minuit pour apprendre que malgré toutes les pressions qu'il a subies il n'a pas déposé sa candidature. Pierre Charles se retirait. Qu'hommage lui soit rendu, pour avoir respecté cette règle républicaine qui, au fond, n'est codifiée nulle part. Il est assuré pour cela de toute mon estime.

La partie n'était pas pour autant gagnée. Nuits sans sommeil, peur au ventre, la responsabilité devenait énorme. Je partais, là encore, avec plusieurs handicaps. Un arrondissement doté des plus grands crus de Bourgogne, viscéralement ancré à droite. Et le plein à faire de toutes les voix de gauche et particulièrement de celles du MRG. Le 21 juin 1981 arrive avec sa sentence. Patriat : 50,1 %, Lecat : 49,9 %. Je ne sais quelle chaîne annoncera : « Fanfan la rose a battu le baron Lecat. » Mes nerfs lâchent. Nous avons gagné — pour le parti — et contre lui-même.

DÉSIGNÉ PAR LE PARTI APRÈS AVOIR ÉTÉ MIS A L'ÉCART

Paris, j'y arrive, direction Assemblée nationale. Pierre Joxe m'accueille, m'assure de son amitié et de son soutien mais me dit : « Il y a un problème. » Jean-Pierre Cot me dit : « Je t'accompagne » mais me confirme : « Il y a un problème. » Première réunion du groupe. Je me présente. Et je suis mis dehors *manu militari* en entendant Lionel Jospin déclarer à la tribune : « Jean Giovanelli et François Patriat sont exclus du groupe socialiste. » La majorité confortablement installée pouvait certes se passer des deux brebis galeuses que nous étions, et faire de nous un cas d'exemple, mais de tous les coups que le combat politique m'a donné de prendre, celui-ci fut la gifle la plus cinglante que je reçus. Parce que je le pris seul. Sans l'écran des militants. Moi qui avais fini par me rallier à une structure, la structure ne voulait pas de moi. Au Congrès de Valence, je n'étais pas invité. J'y allais quand même. Les militants

qui m'applaudirent me réchauffèrent le cœur. J'ai erré deux ans à l'Assemblée nationale, à jour de tous mes devoirs et obligations envers mon groupe. Et c'est au personnel du Palais-Bourbon qui m'a accueilli, plutôt comme une brebis perdue que je dois d'avoir appris l'efficacité politique que ce mandat exige.

Evidemment, c'est sur le terrain que je me ressourçais. Car le paradoxe était grand. En tant que député, j'entrais au conseil régional. Là, j'étais bien inscrit dans le groupe socialiste et Pierre Joxe, président de la région, me confia une vice-présidence avec délégation pour les affaires économiques. C'est à sa demande que je fus réintégré au Congrès de Bourg-en-Bresse en 1983.

1986, nouvelle écbéance législative, avec la gymnastique d'un nouveau scrutin de liste départemental à la proportionnelle. Il s'agissait pour moi de confirmer que ma volonté d'œuvrer pour ce que l'on appelle communément « la Cité » ne se limitait pas à un simple effet de vague rose. Jusque-là, je m'étais toujours battu dans le cadre d'un scrutin majoritaire, avec comme assise le soutien des militants. Avec la proportionnelle, le combat devenait double. Se battre d'abord pour la désignation, se battre ensuite avec une équipe, pour une élection où les dés sont jetés d'avance avec des militants peu mobilisés quand ils ne sont pas déchirés. Pour obtenir la désignation, c'est-à-dire une place en poste d'éligible, pas question d'une action solitaire, du moins pas au sein d'une structure politique. La désignation ne s'obtient pas en capital de popularité auprès des électeurs et des militants mais en termes d'influence au sein de l'appareil. La désignation est souterraine, s'opère derrière un téléphone, autour d'une table, avec un vocabulaire comme « deal, accord, alliance, contrat moral ». Chacun se tient ou croit se tenir. Le rapport de forces ne se joue pas avec ses adversaires traditionnels mais avec ses amis d'hier. C'est une longue procédure de poker menteur qui fait que tant que la liste n'est pas entérinée par les instances nationales, rien n'est acquis. C'est une fatigante épreuve nerveuse où on ne sait pas si on joue bien pour éviter la décapitation. Parce qu'elle est invisible et qu'ils sont tenus à l'écart, la désignation est, pour les militants, frustrante. Ils se positionnent en choisissant un poulain. Et, bien souvent, ils finissent par se tromper de cible. Certains coups donnés au sein d'un même camp sont parfois irréparables. On mobilise mal les équipes derrière un tel scrutin, parce qu'il engendre une déperdition des forces. Il suffit de se souvenir des élections régionales de 1992 qui, en Côte-d'Or, ont conduit au dépôt de deux listes, une officielle que l'on me demandera de

conduire, une autre dissidente. Je choisirai de ne pas partir dans ce combat fratricide et de soutenir sur le terrain avec la même vigueur tous les candidats, fût-ce au prix de quelques rancunes.

La désignation au sein du scrutin proportionnel respecte certains principes. Le charisme des candidats, la compétence, la permanence, la présence, la durée. Pour la Côte-d'Or en 1986, nul n'a contesté Roland Carraz, tête de liste. Il avait une légitimité virtuelle en termes d'influence dans le parti et de compétence. Il était secrétaire d'Etat chargé de l'enseignement technique. Nul d'ailleurs n'aurait contesté un second de liste s'il y avait eu plusieurs sièges à répartir entre les trois candidats titulaires d'un mandat de député que nous étions. Mais ce deuxième poste était loin d'être acquis.

Outre l'élimination douloureuse d'hommes ou de femmes qui ont fait leurs preuves sur le terrain en étant personnellement élus, ce scrutin se complique par la venue d'autres hommes et de femmes de l'appareil politique qui saisissent l'occasion de revendiquer un mandat, dispensés qu'ils deviennent de se présenter réellement devant l'électeur. La revendication est somme toute légitime. Ceux que l'on appelle les *apparatchiks* servent chaque jour la structure, ils lui donnent son existence. Ils sont pour les élus de base des moteurs, des médiateurs, ils ont le bon sens que parfois le terrain peut faire perdre.

Pour revenir à la Côte-d'Or, c'est donc très légitimement que la 1^{re} secrétaire fédérale a revendiqué la seconde place, pourtant pas vraiment acquise électoralement. Et ce, au titre du respect des courants et des règles de discipline définies par congrès et qui régissent le Parti socialiste au niveau de ses instances nationales et locales. La marge pour le PS en 1986 n'était pas large. Les instances nationales finiront par décider de jouer l'efficacité en termes de voix et m'imposeront en deuxième position, contre l'appareil, donc en transgressant ses propres règles de fonctionnement. Alors que nous tablions sur 28 %, nous atteindrons 35 %, manquant d'une centaine de voix le troisième siège. En somme, j'aurai été à nouveau élu — pour mon parti — et contre lui-même. Et, à chaque fois, de façon conflictuelle.

Peut-on tirer des généralités quant aux règles de procédures de désignation et ce, au regard de ma propre situation ? Je souhaite avant tout mettre en garde contre les conclusions hâtives. Il faut savoir que chaque candidat a une histoire, personnellement différente, et que les règles de désignation dont les élus ont fait l'objet

me semblent, à entendre les divers témoignages, à l'image de la représentation du milieu politique. C'est-à-dire disparates.

Pour ma part, je veux retenir l'apaisement de l'échéance législative de 1988, avec le retour, pour la députation, du scrutin majoritaire, plus conforme à ma nature, quand, après dix ans d'engagement dans la vie politique, la désignation devient enfin... naturelle.

RÉSUMÉ. — Le mot « investiture » a-t-il une réelle signification ? En fait, dans la pratique, les élus diront plus facilement avoir été désignés par les militants ou par la formation politique. C'est donc au terme « désignation » qu'il est fait référence dans cet article. Obtenir la désignation, c'est avant tout être candidat à une élection. Or, on ne s'improvise pas candidat. La démarche s'inscrit dans une véritable trajectoire. En 1981, il se heurtera à sa formation politique, qui lui refusera l'investiture au profit d'un candidat désigné au niveau national. Il se présentera contre la décision de son parti et sera élu à la députation, ce qui lui vaudra d'être exclu de son groupe à l'Assemblée nationale, où il sera réintégré deux ans après.

L'auteur conclut en rappelant que chaque élu a une histoire personnelle et différente au regard de la désignation.